

L'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA

de *Lozère* / Mensuel



N° 222 de Novembre 2012

Renseignements utiles :

Adresse :

Espace Jean Jaurès
Rue Charles Morel
48000 MENDE
ou BP 46

48002 MENDE Cedex
☎ 04.66.65.18.93

E-mail : 48@se-unsa.org

Directeur de la publication :
Alain ROUSSON

N° CPPAP : 0715 S 07420

N° ISSN : 1266-6165

Site :

<http://sections.se-unsa.org/48/>

Rythmes scolaires : du volontarisme au pragmatisme

Le Président de la République, François Hollande, vient d'annoncer au Congrès des Maires de France (20/11/2012) que la réforme des rythmes « s'étalera sur deux ans ».

Elle pourra être effective dès la rentrée 2013, pour les communes qui le souhaitent, puis à la rentrée 2014 pour toutes les autres.

Après le volontarisme affiché par le Ministre de l'Education, le Président choisit le pragmatisme.

Cette décision rappelle que mener une réforme des rythmes ambitieuse nécessite anticipation et implication de tous les acteurs.

Une fois de plus, l'École se trouve ballottée. Alors qu'elle a besoin de stabilité, l'annonce présidentielle crée beaucoup d'incertitudes quant aux choix qui seront effectués localement.

Qui décide ? Dans quel délai ? Dans quel cadre ?

Le SE-UNSA demande que la mise en œuvre de ce choix soit déclinée de façon opérationnelle et concertée avec l'ensemble des partenaires.

Par ailleurs, le SE-UNSA considère que les discussions sur les obligations de service des enseignants du 1er Degré doivent se poursuivre afin que des améliorations interviennent pour tous dès septembre 2013.

Dispensé de timbrage ■ MENDE CT

Déposé le : voir la date figurant sur l'étiquette



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE
DISTRIBUÉE PAR

SE-UNSA/BP 46 / 48002 MENDE Cedex / Dispensé du timbrage

SOMMAIRE

1 Editorial

2/3 CAPD du 12/11

- Compte-rendu succinct;
- Réunion des Directeurs : comment décompter ce temps ?
- Journée de solidarité ...

4 Infos diverses

Mutations; promotions; ...

Pages encartées -
- Publication
UNSA Education -

Les conditions incontournables pour le SE-UNSA

- La réforme des rythmes doit s'accompagner de l'annonce de la refonte des programmes, du socle et des outils de validation (livrets, attestations...).
- Il faut relancer la formation continue sur le temps de service.
- Il faut reconnaître davantage tout le temps nécessaire à la concertation et au suivi des élèves sinon on ne peut faire vivre les projets d'école.
- Il faut rompre avec le rendu-compte tatillon des heures. Stop aux tableaux Excel !
- Il faut éviter les risques de surcharge sur certaines semaines et la fréquence de semaines chargées. Les mercredis après-midis doivent être épargnés au maximum.
- Il faut pouvoir retrouver l'accès au temps partiel à 80%.

AGENDA

29 novembre (10h00)
□ CHS-CT

18 décembre
□ Groupe de Travail
(Circulaire du Mouvement)

Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression, dans les conditions prévues par la loi N°78-17 du 6/01/1978 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



➤ Procès verbal de la CAPD du 28 juin :

Il est approuvé sans aucune observation.

➤ Promotions des PE :

➤ Classe Normale :

- ✱ Promotion au 11^{ème} échelon :

Grand Choix : 1 promotion hors contingent (direction Ecole Annexe et d'établissements spécialisés)
GERSTCH Clara (02/06/2013)

Grand-Choix : 8 promouvables et 2 promus. Barème du (de la) dernier(ère) promu(e) : 75.156

FOURETS André (01/01/2013)
LALLEMANT Sylvie (01/09/2012)

Choix : 6 promouvables et 4 promus - Barème du (de la) dernier(ère) promu(e) : 72.531

CHAMPETIER Jacques (01/07/2013)
GATRY Richard (01/05/2013)
MOURNET Marie-Andrée (01/07/13)
STURACCI Evelyne (26/09/2012)

Ancienneté : 2 promus

GODE Philippe (24/11/2012)
SEVENE Christine (09/08/2013)

- ✱ Promotion au 10^{ème} échelon :

Grand-Choix : 15 promouvables et 4 promus - Barème du (de la) dernier(ère) promu(e) : 64.986

CAYOT Thierry (11/04/2013)
CHAPEL Cécile (01/12/2012)
COUDERC Hélène (01/12/2012)
EVEN Catherine (01/09/2012)

Choix : 7 promouvables et 5 promus - Barème du (de la) dernier(ère) promu(e) : 58.069

BARLIER Martine (08/10/2012)
CHAUD Gilles (28/11/2012)
COULET Fabienne (23/02/2013)
GUARDIA Sylvie (19/06/2013)
HERMET Hélène (19/09/2012)

Ancienneté : 3 promus

LAMETH Arnaud (03/05/2013)
LOBEZ Emmanuelle (11/09/2012)
ROTHENBURGER Catherine (23/12/12)

- ✱ Promotion au 9^{ème} échelon :

Grand-Choix : 27 promouvables et 8 promus - Barème du (de la) dernier(ère) promu(e) : 56.736

COURNAC Stéphane (10/10/2012)
DEZOUCHES Martine (01/09/2012)
GRAS Annie (01/03/2013)

GROLIER Stéphane (01/03/2013)
LACHAPPELLE Nathalie (01/07/2013)
LEROY Liliane (01/10/2012)
MEJEAN Françoise (01/06/2013)
PALMIER Lydie (01/09/2012)

Choix : 18 promouvables et 13 promus dont un du fait des reliquats - Barème du (de la) dernier(ère) promu(e) : 48.656

BERTIN Cécile (24/09/2012)
BOURGEAT Claudine (23/03/2013)
BOYER Martine (29/09/2012)
CAYROCHE Yolande (01/09/2012)
JAFFUEL Karine (01/09/2012)
LAURANCY Claire (04/01/2013)
MEJEAN Guy (01/11/2012)
MOLL Véronique (29/01/2013)
OHIAMI Christelle (09/01/2013)
PISANESCHI Carol (01/04/2013)
ROSSIGNOL Joëlle (01/11/2012)
VEYRIER Chantal (05/03/2013)
VIANEY-LIAUD Nicolas (01/03/2013)

Ancienneté : 5 promus

GILLET-MATHIEU Delphine (01/02/13)
JANS Christine (01/09/2012)
LACROIX Vincent (01/09/2012)
SCHERRER Sophie (18/05/2013)
WEINSANTO Nathalie (03/06/2013)

- ✱ Promotion au 8^{ème} échelon :

Grand-Choix : 26 promouvables et 8 promues dont un du fait des reliquats - Barème de la dernière promue : 43.500

GISCARD Marie-Pierre (01/03/2013)
LOUVEAU Stéphanie (01/06/2013)
MARTIN Chantal (25/02/2013)
MEYRAND Myriam (01/09/2012)
MIRET Myriam (28/01/2013)
RABIER Sylvie (01/06/2013)
RIGHETTI Véronique (19/08/2013)
SECKEL Gabrièle (01/09/2012)

Choix : 17 promouvables et 12 promus - Barème du (de la) dernier(ère) promu(e) : 43.000

BIBAL Jean-Louis (02/09/2012)
CHIBAUDEL Marie (01/12/2012)
COHEN-BACRIE Laure (01/09/2012)
CONSTANT Fabienne (01/12/2012)
DENAERDT Stéphanie (01/09/2012)
GUIRAL Isabelle (01/09/2012)
JOURDAN Marie-Laure (01/09/2012)
MAURIN Stéphan (01/10/2012)
PAGES-PALMIER Sandrine (05/01/13)
POURQUIER Nathalie (01/09/2012)
RAMEAU Régis (01/11/2012)
RAMEAU Sylvia (14/10/2012)

Ancienneté : 2 promues

GRASSET Christelle (30/11/2012)
ROCHETTE Sylvie (22/03/2013)

- ✱ Promotion au 7^{ème} échelon :

Hors-Classe / Ancienneté : 1 promue

BAUMLE Sandrine (01/11/2012)

Grand Choix : 1 promotion hors contingent (direction Ecole Annexe et d'établissements spécialisés)
SERRANO Julien (01/09/2012)

Grand-Choix : 20 promouvables et 6 promus dont un du fait des reliquats - Barème du (de la) dernier(ère) promu(e) : 37.000

DENAUD Valérie (19/09/2012)
JOURDAN Claudie (16/08/2013)
MAGNAN DE BORNIER Sylvie (01/03/2013)
MARCONNET Stéphane (01/11/2012)
MERCADIER Cécile (09/11/2012)
SOLIER Alexandre (01/09/2012)

Choix : 17 promouvables et 12 promus - Barème du (de la) dernier(ère) promu(e) : 36.500

CHABANON Séverine (01/09/2012)
COLNOT Séverine (01/09/2012)
COSYN Sandrine (01/09/2012)
DA SILVA Gaëlle (01/12/2012)
DESDAUD Delphine (01/09/2012)
FERRER Sébastien (01/09/2012)
MARIE-AUGE Eddy (01/01/2013)
MOURGUES Aline (21/09/2012)
NAVEAUX Emilie (04/12/2012)
PONS Magali (01/09/2012)
SALENDRES Elodie (01/09/2012)
VIDOU Stéphane (01/01/2013)

Ancienneté : 3 promues

BRASSAC Valérie (01/12/2012)
MALAVAL Christelle (17/03/2013)
MEYRIAL LAGRANGE Karine (01/09/12)

- ✱ Promotion au 6^{ème} échelon :

Hors-Classe / Ancienneté :

2 promus

NOUVEL Michel (01/10/2012)
PERCEVAULT Fabrice (06/05/2013)

Grand-Choix : 13 promouvables et 4 promus dont un du fait des reliquats - Barème du (de la) dernier(ère) promu(e) : 33.678

BERNABEU Brice (01/09/2012)
CLAVEL Marie (01/09/2012)
LADEVEZE Carine (01/03/2013)
THISSE Julien (01/09/2012)

Choix : 9 promouvables et 7 promues dont un du fait des reliquats - Barème de la dernière promue : 31.753

BARTHEZ Emmanuelle (01/03/2013)
FLAYOL Camille (14/04/2013)



LE MEUR Anne Sophie (01/09/2012)
MADERN Stéphanie (01/03/2013)
POURQUIER Anne (01/03/2013)
THISSE Emilie (01/09/2012)
VIEILLARD Gaëlle (01/12/2012)

Ancienneté : 4 promues

BONHOMME Mélanie (01/09/2012)
CHAIZE Estelle (01/09/2012)
SCHEIDECKER Emmanuelle (06/12/12)
VALENTIN Laétitia (23/09/2012)

* Promotion au 5^{ème} échelon :

Grand-Choix : 16 promouvables et 5 promues dont une du fait des reliquats - Barème de la dernière promue : 30.000

HARDY-POLY Audrey (01/09/2012)
LAZZARELLI Julie (01/09/2012)
MAZOYER Mélanie (01/09/2012)
ROMERO Céline (01/09/2012)
TESTUD Mylène (01/09/2012)

Ancienneté : 11 promus

ALBOUY Séverine (01/03/2013)
ARNAL Céline (24/10/2012)
BASCLE Caroline (01/03/2013)
BERNAT Soazig (01/03/2013)
COPPEL Anne-Laure (01/03/2013)
FRANGOS Mélina (25/10/2012)
GERBAL Emilienne (01/03/2013)
LOPEZ Claire (01/03/2013)
PEYRE Elodie (04/06/2013)
PORTES Romain (01/03/2013)
RAYMOND Sarah (01/03/2013)

* Promotion au 4^{ème} échelon :

Ancienneté :

4 promus au **01/09/2012**

ANTOINE Murielle
BAYLE Pauline
PONGE Liselotte
TOUSSAINT Arnaud

En début de séance, le **SE-UNSA** s'est félicité de la prise en compte de la remarque faite l'année dernière sur la « moyenne des notes des 3 dernières années », qui a donc été abandonnée cette année.

Outre la « traditionnelle » observation sur les écarts de notes à certains échelons (4,5 points au 6^{ème} échelon !) le **SE-UNSA** a attiré l'attention de la DASEN sur le décalage entre la grille départementale de notation (qui date de 2006) et celles d'autres départements. En effet, parmi les promouvables aux 5 et 6^{ème} échelons en particulier, ceux qui ont les meilleurs barèmes (et donc les meilleures notes) sont des collègues ayant intégré le département à la rentrée 2012.

L'Administration, tout en reconnaissant le bien fondé de cette remarque, n'a pas apporté de réponse satisfaisante.

Quelques situations particulières ont ensuite été évoquées. La **DASEN** a indiqué vouloir « valoriser les cas exceptionnels » mais ne pas vouloir édicter des règles pour chaque cas spécifique ...

Le **SE-UNSA** est aussi intervenu sur quelques notes « hors grille », inférieures à la note « plancher » des 6,7,8 et 9^{ème} échelons.

► Questions diverses :

○ Bilan de santé en GS : un débat a à nouveau eu lieu sur le dispositif mis en vigueur l'année dernière. La **DASEN** a précisé que l'Administration Départementale a essayé de répondre aux besoins en fonction des moyens dont elle dispose (3 médecins dont une contractuelle) et en privilégiant les zones les plus éloignées et les moins bien desservies par le « réseau médical ».

Les représentants du **SE-UNSA** ont insisté sur la surcharge de travail mais aussi et surtout sur l'inquiétude des collègues concernés face à une situation où leurs compétences et leur bonne volonté ne peuvent remplacer celles d'un médecin ou d'une infirmière.

○ Réunion des Directeurs : la **DASEN** a indiqué que chaque IEN proposerait des modalités pour la prise en charge de ce temps ... Si cela n'a pas encore été fait, les Directeurs doivent interroger leur IEN !

○ Journée de solidarité : sans revendiquer une harmonisation systématique des pratiques de chaque circonscription, le **SE-UNSA** a fait part des interrogations exprimées par de nombreux collègues. L'Administration a mis en avant des difficultés d'organisation que seraient liées au décalage entre le calendrier de l'année civile et le calendrier scolaire, « à cheval » sur deux années. L'IEN de Mende a précisé que, pour sa circonscription, la journée de solidarité 2012 avait été consacrée au projet d'école.

Pour 2013, et en l'absence d'harmonisation départementale, les IEN ont proposé (ou vont proposer) un « thème » pour leur circonscription, en relation avec un dossier « en lien avec l'actualité dans l'Education Nationale » ...

Permutations informatisées

Calendrier des opérations

► Du jeudi 15 novembre (12h00) au mardi 4 décembre 2012 (12h00) :

Inscription sur l'application SIAM (I-Prof).

► Vendredi 7 décembre 2012 au plus tard :

Envoi, par l'Inspection Académique, des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat.

► Vendredi 14 décembre 2012 au plus tard :

Date limite de retour des confirmations de demande de changement de département dans les inspections académiques.

► Vendredi 1 février 2013 au plus tard :

Date limite pour l'examen en Commission Administrative Paritaire Départementale (**CAPD**) des demandes de majoration exceptionnelle de barème (500 points).

► Lundi 11 mars 2013 :

Traitement informatique des permutations et mutations.

Diffusion des résultats dans chaque inspection académique sur SIAM.

Permanence Permutations ouverte à tous
Mercredi 28 novembre
13h30 à 17h00 à MENDE
Espace Jean Jaurès

► Liste d'aptitude Direction d'écoles 2 classes et plus :

ATTENTION ! Surveiller les circulaires de l'Inspection Académique ! L'année dernière, les demandes d'inscription devaient être transmises à l'Inspection Académique (Division des Ressources Humaines, sous couvert de l'IEN avant le 6 janvier 2012.

(<http://www.ac-montpellier.fr/IA48/>)

Mutations 2013 : la note de service est parue ...

Des avancées (séparation, rapprochement de conjoint, stagiaires, AED ...)

Le **SE-UNSA** a enfin été entendu ! Lors du mouvement 2013, le rapprochement de conjoint sera traité différemment. Les périodes de disponibilité pour suivre le conjoint et le congé parental seront comptabilisés en partie comme temps de séparation. C'est une première étape.

Nouveau : tous les stagiaires peuvent prétendre à une année de séparation s'ils remplissent les conditions.

Ces revendications portées par le **SE-UNSA** depuis des années actent un signe de changement important pour l'ensemble des collègues pour qui se rapprocher de son conjoint devenait un parcours du combattant inacceptable !

A noter également une avancée pour les ex AED et MI-SE. Ils bénéficieront dorénavant de la bonification de 100 points quel que soit le concours passé. Le **SE-UNSA** a enfin obtenu réparation de cette injustice qui perdurait depuis de nombreuses années.

Vous voulez participer au mouvement inter académique 2013 ?

La note de service est parue au B.O. le 8 novembre 2012. Afin de mieux appréhender la procédure, le **SE-UNSA** met à votre disposition sa brochure nationale « **cap sur les mutations 2013** », et vous propose des réunions d'information au niveau des sections locales ainsi qu'un suivi personnalisé.

Le **SE-UNSA** vous accompagne à chaque étape de la procédure de mutation :

➤ des militants expérimentés à votre écoute pour vous renseigner, vous conseiller ;

➤ des élus paritaires disponibles pour vous aider à préparer votre demande, suivre votre dossier pendant les commissions et vous défendre.

N'attendez plus et occupez-vous dès maintenant de votre dossier de mutation.

Pour bénéficier de l'aide et du suivi du **SE-UNSA**, remplissez le formulaire en ligne (lien suivant : <http://www.se-unsa.org/spip.php?article5024>).

Calendrier des opérations :

- Ouverture du serveur : 15 novembre
- Saisie des vœux : du 15 novembre au 4 décembre à 12H00;
- Calcul des barèmes : courant janvier (calendrier propre à chaque rectorat);
- Groupe de Travail Mouvement Spécifique : du 31 janvier 2013 au 8 février;
- Date limite des demandes d'annulation et de participation tardive : 22 février;
- Commissions nationales pour les résultats : du 4 au 11 mars 2013.



Promotions Agrégés / Certifiés / PLP 2012 : fiche de suivi syndical ...

L'avancement d'échelon concerne les collègues qui atteignent l'ancienneté requise pour passer à l'échelon supérieur, durant la période du 1er septembre au 31 août de l'année scolaire en cours.

Le barème permettant de départager les collègues est la somme de la note administrative et de la note pédagogique.

En cas d'égalité absolue de barème (après examen de l'ancienneté dans le corps, puis dans l'échelon ...), c'est le collègue le plus âgé qui bénéficie de l'avancement.

La fiche de suivie est en ligne (<http://sections.se-unsa.org/montpellier/spip.php?article493>) n'oubliez pas de la remplir !

Calendrier prévisionnel

- CPE et COP** : jeudi 29 novembre (matin)
Profs d'EPS : vendredi 30 novembre (après-midi)
PLP : vendredi 7 décembre (matin)
Certifiés : Jeudi 20 décembre (après-midi)

Le SE-UNSA exigeant pour les contractuels !

Vous êtes enseignant ou CPE contractuel, cette rentrée est encore compliquée pour vous !

Beaucoup d'entre vous ont contacté le **SE-UNSA** pour dénoncer les pratiques des rectorats et nous avons fait le maximum pour vous aider.

Nous avons dorénavant besoin d'une vision plus générale de la situation pour pouvoir intervenir au niveau national. Plus nous aurons de réponses, plus nous serons crédibles au ministère pour faire entendre la voix des contractuels pour qu'enfin vos droits soient respectés !

Merci donc de bien vouloir consacrer 10 minutes de votre temps pour répondre au questionnaire en ligne (<http://sections.se-unsa.org/montpellier/spip.php?article494>).

Bien sûr, les résultats seront anonymés.

Et n'hésitez pas à faire passer à vos collègues contractuels !

